



Contre-analyse sur les nouveautés techniques. Leur rôle dans la situation actuelle du capitalisme

Un texte de Charly Barone, Hans Bräm, Bernard Hess et Christian Tirefort, paru dans *Le Gutenberg: organe de la Fédération suisse des typographes* du 18 décembre 1969.

Une brochure des Archives contestataires, Genève, mars 2020.

<http://www.archivescontestataires.ch>

Photo de couverture: grève à l'imprimerie du *Courrier* (janvier 1976). Détail de la une de *Tout va bien: mensuel suisse de contre-information et de lutte*, n°28, mai 1976.

Introduction

La fin des années 1960 correspond, dans les arts graphiques, à une nouvelle période d'introduction massive et rapide d'innovations techniques. Une première séquence de même nature a eu lieu au début du XX^e siècle, avec l'introduction des Monotypes et des Linotypes (machines à fondre des lignes de texte).

Le texte présenté ici, publié dans *Le Gutenberg, organe de la Fédération suisse des typographes* (FST) en décembre 1969, vient à la fois clore la séquence de la négociation de la convention collective de travail (CCT) des typographes (1968) et ouvrir une séquence de contestation de la ligne syndicale de la FST.

La négociation de la CCT en 1968 est marquée par deux événements sans précédent. D'abord, après une première séance, la Société suisse des maîtres imprimeurs (SSMI) refuse de poursuivre la négociation (*Le Gutenberg*, 19 janvier 1968). Ensuite, les négociations ayant finalement eu lieu, ce sont les membres de la FST qui refusent la convention, contre l'avis du secrétariat fédératif (voir l'argumentaire de la section genevoise contre l'accord : *Le Gutenberg*, 3 mai 1968). Il faut organiser un second vote, en juin 1968, pour valider le texte (*Le Gutenberg*, 11 juillet 1968).

Face à cette contestation interne, le secrétaire fédératif Beat Weber rédige un rapport - dont nous n'avons trouvé d'autre trace que son résumé dans le *Gutenberg* (3 juillet 1969) - sur la stratégie syndicale face aux innovations techniques.

C'est ce rapport que Charly Barone, Christian Tirefort, Bernard Hess et Hans Bräm critiquent dans le texte présenté ici.

Il faut, pensons-nous, lire ce texte comme un premier manifeste de l'opposition syndicale qui se met en place dans la section genevoise de la FST et qui aboutira à la constitution du Groupe de base de l'imprimerie.

Six ans plus tard, le journal *Tout va bien* (janvier 1975) résumera ainsi la situation:

Deux courants sont en opposition jusqu'au sein du Comité syndical cantonal : les chefs syndicalistes traditionnels d'une part, [...] et, d'autre part, les partisans d'un syndicalisme réellement combatif, regroupés entre autres autour du Comité de base de l'imprimerie. Celui-ci, après s'être créé en opposition totale avec le syndicat et avoir recueilli assez d'audience pour déclencher une grève sauvage au *Journal de Genève* en 1971, a décidé [...] de participer activement au débat syndical et de se faire élire sur des positions de lutte au Comité.

Il nous semble particulièrement intéressant de constater que cette opposition syndicale se cristallise, en premier lieu, autour de la question du progrès technique.

Contre une forme de corporatisme supposée atténuer les effets néfastes des développements techniques, les auteurs de cette contre-analyse se prononcent pour une contestation humaniste du progrès: «Ce n'est pas le métier qu'il faut défendre, écrivent-ils, mais l'homme, tout ce qui fait l'homme sans lequel un métier n'est rien !» Cette conception les amène, comme d'autres à la même période, à décrire les conditions de l'exploitation en tant qu'elles se prolongent bien au-delà du poste de travail (logement, transport, etc.)

Archives contestataires

Contre-analyse sur les nouveautés techniques. Leur rôle dans la situation actuelle du capitalisme

Un texte de Charly Barone, Hans Bräm, Bernard Hess et Christian Tirefort, paru dans *Le Gutenberg: organe de la Fédération suisse des typographes* du 18 décembre 1969.

Il ne semble pas possible d'aborder la discussion sur le problème des nouveautés techniques, ainsi que sur les perspectives syndicales qui en découlent sans faire la critique des rapports écrits et oraux présentés sur le sujet.

De ces rapports, on retire la certitude que la direction de la Fédération suisse des typographes ne voit de possibilité d'approcher ces questions qu'à partir de notre soumission la plus complète à l'évolution de l'organisation de la production dans notre profession. Les concentrations, l'évolution technique sont inéluctables. C'est comme le mauvais temps, on n'y peut rien. Il ne reste plus qu'à essayer de limiter les dégâts.

Cette façon de voir est fausse. Si elle n'apparaît pas fausse à tous, c'est qu'il manque à ces rapports une analyse en profondeur de la société dans laquelle nous vivons et agissons ; d'une société dont l'organisation détermine en dernière analyse les problèmes auxquels notre syndicat, tous les syndicats, sont confrontés.

Les concentrations industrielles et commerciales capitalistes sont, pour ceux qui les réalisent, un moyen de préserver et d'accroître les profits. Elles sont, en outre, un moyen de drainer les capitaux qui ont tendance à s'investir prioritairement dans les entreprises les plus rentables.

Ces opérations n'ont rien à voir avec la protection de la profession quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage.

Il s'est vu que de petits entrepreneurs s'unissant pour fonder une grande imprimerie avec l'appui de capitaux extérieurs ont été relégués au rang de simples actionnaires sans droit de décision. Même en s'unissant, ces imprimeurs se retrouvaient minoritaires par rapport au capital global, l'art de manier les capitaux étant plus efficace que celui de manier le composteur.

De toute façon, dans ce domaine, les salariés n'ont pas leur mot à dire et ce n'est pas un article de loi qui permettra à ceux-ci d'intervenir valablement.

Il apparaît donc bien que l'acceptation par le Congrès de l'Union syndicale suisse, de la proposition de notre fédération sur la sécurité de l'emploi, n'est qu'une tromperie comparable à une revendication demandant la reconnaissance du droit au travail dans un pays qui court au chômage.

La sécurité de l'emploi, la définition de la qualité de cet emploi, la garantie du salaire, etc., sont déterminées par le rapport de forces existant entre les employés et les employeurs. Les contrats et les lois sanctionnant ce rapport de forces n'ont un effet réel que si la force du syndicat demeure constante. Quand on parle de force du syndicat, il ne s'agit pas, bien sûr, du nombre d'adhérents seulement, mais surtout de leur mobilisation et de leur résolution.

Dans le cadre de notre société suisse, l'évolution de la technique c'est l'évolution de l'organisation capitaliste du travail en vue des bénéfices. La technique n'est donc pas neutre et le problème est : qui dirige cette évolution ? C'est bel et bien là un problème de classe. Ce qui est favorable à l'une ne l'est pas à l'autre.

Il est bien évident qu'à ce point de l'exposé, on va certainement avancer l'argument de la concurrence. Or il n'y a en fait, pour nous ouvriers, qu'une concurrence. C'est celle qui oppose ceux qui produisent et ceux qui font produire pour leur profit. Nous sommes ceux qui produisent. Le fait que nous soyons syndiqués en tant que classe sociale prouve que nous avons des intérêts propres à défendre. Notre syndicat doit donc être l'expression de notre conception fondamentale de la concurrence.

La concurrence internationale, c'est le champ de bataille des capitalistes. En tant qu'ouvriers, nous ne pouvons qu'en être les victimes dans la mesure où nous n'avons pas de capitaux, que les capitaux sont propriété privée.

La cogestion et la participation ne sont pas des solutions, parce qu'elles ne sont rien d'autres que le moyen, d'une part de tromper les salariés sur leur condition de salariés précisément, en les nommant, pour la circonstance, actionnaires. Un actionnaire du reste toujours minoritaire pour ce qui concerne les décisions ; sans autre rôle que celui de cautionner un système qui continue à l'exploiter mieux encore. Ce peut être un moyen, d'autre part, de pallier les fluctuations anarchiques des sources de capitaux habituels en drainant un capital plus sûr.

Le progrès technique capitaliste et ses conséquences

Dans cette optique, la technique est bien un moyen, pour le patronat, d'organiser la production en nous imposant sa conception de la marche de la production.

Cette conception patronale de l'organisation de la production est fondée sur la division du travail qui aboutit à désorganiser la classe ouvrière, qui parvient à faire s'opposer entre eux les travailleurs.

Cette division du travail est en gros la suivante : l'opposition ville-campagne qui, de nos jours, s'est déplacée du niveau national au niveau international et se traduit par l'exploitation des pays sous-développés par la classe dominante des pays industrialisés ; l'opposition travailleurs suisses-travailleurs étrangers, travail manuel-travail intellectuel, employés-ouvriers, hommes-femmes dans la production, jeunes-moins jeunes, qualifiés-non qualifiés. Ces divisions sont réelles, visibles et entretenues. Elles étendent leurs effets dans la formation professionnelle et même dans l'enseignement qui la précède.

Ces divisions sont réelles et nous les voyons bien dans notre travail quotidien, où, suivant les professions, elles vont jusqu'à l'émiettement des fonctions, à la superspécialisation qui mutile le travailleur. Sur le plan syndical, chacun peut voir ce que cela a de néfaste lorsqu'il s'agit d'établir nos revendications, même les revendications traditionnelles.

L'augmentation de la tendance à la division des travailleurs par le patronat, nous en avons eu un exemple dernièrement avec la question des semi-qualifiés. Malheureusement, ce problème n'a eu pour effet, pour le moment, qu'un accroissement de l'esprit corporatiste dans notre syndicat, qui peut avoir comme conséquence de nous éloigner d'une fusion des syndicats des arts

graphiques. La FST risque ainsi d'être de moins en moins une organisation pour la défense des travailleurs et de devenir le défenseur d'une élite sous le mot d'ordre réactionnaire de : Défense de la profession. Ce n'est pas le métier qu'il faut défendre, mais l'homme, tout ce qui fait l'homme sans lequel un métier n'est rien !

Revendications quantitatives et revendications qualitatives

Comme on le constate, l'analyse de Weber sur les nouveautés techniques est dangereusement corporatiste. Elle n'atteint nullement son but puisqu'elle conclut à de faux palliatifs, qu'elle refuse tous les éléments essentiels, qu'elle aboutit à des solutions aux conséquences extrêmement négatives pour nous autres ouvriers qui, si nous nous y plions, comme le rapport Weber semble nous y convier, n'auront eu qu'à jouer le rôle de cautions du développement capitaliste.

Quelles sont les conséquences de cette analyse et de notre politique syndicale depuis la paix du travail ? Elles sont à classer dans deux grands groupes :

Le groupe des solutions qui sont apparues comme des concessions patronales mais qui, en fait, n'était que des concessions intégrées pour permettre aux patrons de faire passer le contrat en obtenant des concessions bien plus essentielles de notre part.

Le groupe des solutions qui, pour nous, sont apparues comme des concessions.

Dans le premier groupe on trouve :

a) Les salaires. Ils sont systématiquement absorbés par les divers renchérissements : impôts, logements, moyens de transport, produits alimentaires en général, etc. A la base, on tempête d'ailleurs drôlement à ce propos. D'autre part on ne peut prétendre avoir des salaires supérieurs à ce qui est nécessaire pour survivre et reconstituer notre force de travail.

b) Les vacances. Quoique l'on soit, sur ce plan, nettement en

retard sur nos voisins et que le fait d'obtenir une quatrième semaine depuis quarante ans seulement est un facteur de division entre les ouvriers.

c) Les horaires. La semaine de quarante-quatre heures – comme les vacances d'ailleurs – premièrement était devenue indispensable en raison de la dégradation des conditions de travail (spécialisation, rythmes), deuxièmement en raison de la dégradation des conditions de vie (éloignement lieu de travail lieu d'habitation, circulation impossible en ville, bruit, atmosphère malsaine, conditions de logement, etc.)

Dans le deuxième groupe, on trouve les concessions qui sont apparues comme difficilement acceptables pour les ouvriers. Elles se résument en trois titres : a) parcellisation du travail, b) accélération des rythmes, c) atomisation.

La fragmentation du travail. Maquettiste, bureau technique, claviste, metteur en pages, tableauteur, etc. pour les compositeurs. Quadrichromie, illustration, édition, travaux de ville, offset, rotative en continu, journaux, etc. pour les conducteurs. De plus, l'introduction des semi-professionnels créera de nouvelles spécialisations. La multiplication de ces spécialisations à laquelle nous nous plions, est, dans l'esprit du patronat, englobée dans une stratégie très large qui est celle de la suppression du professionnel (v. les semi-professionnels). Nous plier à ce processus c'est, en quelque sorte, tromper les ouvriers qui, subitement, se trouveront inutilisables en tant que professionnels. Il est bien clair que cela est contenu dans la logique du système accepté jusqu'à nos jours par le syndicat (v. notre point de vue sur le rôle de la technique). On ne peut se défendre sans pouvoir, nous n'en avons pas, les patrons en ont, on ne pourra agir efficacement qu'en prenant des pouvoirs, on ne nous les accordera pas sans lutte.

Rythmes. Ce n'est pas difficile de comprendre qu'une machine tournant à deux mille à l'heure demande une attention moins aliénante qu'une machine tournant à huit mille à l'heure ! D'autre part, la fragmentation, par exemple, accélère les rythmes par la répétition du même geste.

Fatigue et dispersion. Ce sont les conséquences directes des deux points précédents sur lesquels on n'a fait que céder. L'individu, qui devient de moins en moins prédominant par rapport à la machine, se dissémine ; il perd tout son caractère pour se plier au rythme (à la volonté) de sa machine, elle-même là pour une seule raison, réaliser un maximum de plus-value qui, comme on le sait, ne va pas rentrer dans le compte de celui qui fait tourner la machine, ou qui la construit, mais dans celui qui en détient la valeur argent, de son possesseur. Encore une fois, on touche là un sujet qui semble être devenu tabou. On en arrive au fait que par la logique d'un système aveugle, la vie de l'individu, son équilibre, doivent être subordonnés à la machine, à son rythme effréné, et non le contraire – cela en fonction d'un seul impératif : le profit capitaliste.

Si l'on observe bien d'une part ce qui est ressenti comme des concessions patronales, d'autre part comme des concessions ouvrières, on voit immédiatement que les concessions patronales ne concernent que ce qui touche à la vie de l'ouvrier hors de son lieu de travail. Autrement dit, n'importe quelle concession patronale est toujours liée à des concessions ouvrières bien plus importantes et d'ordre qualitatif concernant principalement le travail. Des exemples illustrant ce phénomène peuvent facilement être trouvés. J'en citerai un seul :

Lors de la dernière signature du contrat nous avons obtenu 18fr.50 d'augmentation contre le fait d'introduire des semi-qualifiés. Comme on l'a vu plus haut la fragmentation est un objectif des patrons ; il est atteint peu à peu. Il fallait donc, pour eux,

introduire le moyen de supprimer le professionnel jugé trop cher puisque le semi-professionnel ferait le même travail pour bien meilleur marché. Nous avons admis le principe. Maintenant nous nous trouvons aux prises avec deux problèmes au lieu d'un :

- a) la fragmentation continue ;
- b) les patrons vont jouer sur la possibilité de nous diviser entre professionnels et semi-professionnels.

Le même principe est utilisé pour l'offset ou avec les femmes clavistes sur machine IBM et autres.

Cela est valable en ce qui concerne notre vie au travail, mais il y a encore d'autres exemples nous touchant hors du travail. Prenons les questions de salaires. En tant que syndicat, nous nous sommes avant tout efforcés d'obtenir des augmentations en chiffres absolus. Qu'en est-il advenu de notre échelle mobile, etc. ? On a vu ceci, notamment :

La dégradation des conditions de transports. Un bus qui, il y a vingt ans, traversait la ville en dix minutes en met vingt-cinq de nos jours. Le trajet est devenu plus cher, la sécurité ne s'est en tout cas pas améliorée, etc. Cela provient du dépeuplement du centre des villes, leurs habitants étant rejetés aux périphéries, ce qui a pratiquement contraint de nombreux travailleurs à acheter une voiture pour aller au travail. Une telle situation est avant tout due au système d'investissement capitaliste. Les capitaux sont attirés par les centres où ils rapportent le plus, que ce soit utile à la collectivité ou non ; cela provoque des inégalités de développement absolument invraisemblables. Cela va de la spéculation la plus effrénée sur les terrains du centre-ville à l'abandon de quasi total de certaines régions : de là la crise du logement, de là l'impossibilité de circuler en ville en raison de la concentration des centres commerciaux par rapport aux zones habitées.

A partir de tels exemples très particuliers, on constate que la question de nos salaires est étroitement liée aux questions d'investissements. Dans la mesure où l'on n'aura pas réussi à contrôler ces derniers, on ne réussira pas à contrôler et défendre efficacement notre niveau de vie.

Cela prouve clairement l'absolue nécessité de ne jamais perdre de vue les conséquences ultérieures de toutes nos concessions.

Comme le montre les quelques petits exemples ci-dessus, elles sont impressionnantes quand on ose les regarder en face et elles montrent combien, en refusant toute analyse profonde de la société, on en est arrivé à de monumentales erreurs, même quand on a eu l'impression de gagner. Ainsi les concessions quantitatives des patrons. Les augmentations de salaires n'empêchent pas la dégradation systématique des conditions de vie. Les mécanismes de la concurrence, appelés chez nous « liberté du marché », aboutissent à une individualisation forcenée, au cloisonnement de tous, à la division entre êtres de même condition.

La situation dans les entreprises se reporte à l'extérieur de celles-ci. Les divisions dans notre profession se retrouvent hors de notre profession. La dispersion de l'individu se reporte sur nos organisations. Au même titre que le cloisonnement des individus est voulu par l'idéologie de ceux qui nous dominent économiquement, l'abandon – ou le refus – de toute analyse fondamentale de nos syndicats rejoint objectivement les objectifs de ces mêmes dominateurs, ou cette même classe. Maintenant, cette classe n'essaie plus de nous faire taire seulement, mais elle essaie de nous faire dire ce qu'elle pense elle. Comment cela se passe-t-il ?

C'est simple, comme elle est la classe dominante, il a suffi pour elle de substituer à ce qui nous était propre ; autrement dit de nous habiller en bourgeois (par exemple les tentatives de

« participation », d'« intéressement »), mais elle se garde bien de perdre sa place dominante.

L'idéologie dominante (bourgeoise) a donc pour effet de nous rendre impuissants, car elle nous divise en tant que classe et s'efforce de nous diviser en tant que majorité politique potentielle (par la presse, la radio, la télévision, etc.) ; elle nous atomise en tant qu'organisation en nous atomisant individuellement, en rendant inutile l'organisation syndicale (négociations autour du tapis vert) et en cloisonnant deux choses indissociables : la vie au travail et la vie hors du travail. Elle a réussi à nous faire courir toujours après la même chose inatteignable, parce que toujours remise en question par des moyens plus fondamentaux : la possession des moyens de production et le contrôle absolu des investissements.

Pour qu'une augmentation de salaire soit valable, il ne faut pas la laisser absorber par l'augmentation des coûts de ce qu'on achète avec le salaire. Cela implique qu'on regarde au-delà du salaire. Pour qu'une diminution d'horaire soit valable, il ne faut pas la laisser s'absorber par des dégradations d'autres types comme l'allongement des parcours pour aller à ce travail ou le supplément de fatigue dû à l'augmentation des rythmes qui nous empêche de profiter de ce supplément de temps libre, etc. Pour que notre lutte soit valable, on doit donc reconnaître :

1. La nécessité d'analyser les problèmes d'une manière globale en définissant une politique syndicale autonome, c'est-à-dire partant des intérêts propres de la classe ouvrière.
2. Que les intérêts des salariés dépassent les limites corporatistes, ce qui implique la nécessité d'une politique unitaire de tous les syndicats sur le plan national et international.

3. Que les intérêts des salariés ne se défendent pas seulement dans leurs conséquences, pour eux, hors du travail (réduction d'horaires, vacances, salaires) mais aussi et de plus en plus dans le domaine de l'organisation du travail et les destinées et les choix de l'entreprise et de l'économie en général.

4. Que l'organisation du travail dans l'optique syndicale autonome fondée sur l'analyse que nous venons d'entamer sera comprise par la base. Elle peut être le début nécessaire d'un renouveau syndical sans heurts. Cela à condition que les commissions d'entreprises et les sections puissent se faire entendre, en dépassant, comme la réalité les y pousse, la pratique de collaboration paritaire ; et, évidemment, que la mobilisation ait enfin lieu sur la base de leur situation réelle de salariés.

Barone, Bräm, Tirefort, Hess.

La lutte contre les conséquences néfastes de l'évolution technique nécessite le maximum d'unité de la part des travailleurs. Celle-ci ne peut s'obtenir que par la dénonciation de l'adversaire patronal et bourgeois comme préalable à toute étude et proposition. Cela nécessite que soient clairement circonscrites et désignées les forces sociales en présence afin d'éviter au maximum de dépenser nos forces dans une concurrence entre catégories de travailleurs et dans le risque de proposer des solutions favorables à nos adversaires.

Extrait d'une note manuscrite de Charly Barone au sujet de l'innovation technique et de la stratégie syndicale. Archives contestataires, 018 CB, Série 2, Dossier 1, [1978].

« Dans le cadre de notre société suisse, l'évolution de la technique, c'est l'évolution de l'organisation capitaliste du travail en vue des bénéfices. La technique n'est donc pas neutre et le problème est : qui dirige cette évolution ? C'est bel et bien là un problème de classe. Ce qui est favorable à l'une ne l'est pas à l'autre. »